

Luc Prud'homme (responsable pédagogique des stages au BEPEP)

Personnes superviseuses :

Denis Charbonneau, Line Labissonnière, Danielle Lefebvre,  
 Marie-Claire Mutombe, Isabelle Péladeau, Katya Pelletier, Yvan Prince,  
 Johnni Samson, Geneviève Savard, Chantal Thiffault

Département des sciences de l'éducation

Automne 2021

PED1042-00-01- 02-03-04-05-06-07- 08-09-B1-B2-B3-B4- B5	<b>Stage IV : Internat à l'école primaire          (8 crédits)</b>	4 <sup>e</sup>
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

## 1. DESCRIPTION DU COURS

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage qui prennent en compte l'intégration des disciplines scolaires et qui témoignent d'une planification à long terme des contenus enseignés.

Séminaires pré et poststages : Approfondissement des compétences requises pour prendre en charge une classe. Pratique réflexive orientée sur la complexité des tâches et l'importance des comportements éthiques dans la profession enseignante.

Stage dans le milieu scolaire : Démonstration de l'exercice d'un contrôle efficace sur les diverses situations qui caractérisent la vie scolaire. Conduite d'un groupe d'élèves qui témoigne que le stagiaire assume toutes les responsabilités inhérentes au rôle de titulaire de classe.

Ce cours lié à l'exercice de la profession se veut la synthèse des quatre années de formation professionnelle. Compétences principales visées : Toutes les 12 compétences professionnelles sont visées dans ce stage de 12 semaines.

**Règlement pédagogique particulier** : L'étudiant doit avoir une moyenne de 2,5/4,3 pour avoir accès à ce cours. L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

### Préalable 1 :

PED1041 Stage III : interventions pédagogiques

### Préalable 2 :

PRS1011 Activités et projets pédagogiques au préscolaire

### Préalable 3 :

PRS1012 Fondements de l'éducation préscolaire

## **2. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES**

Dans le cadre du stage *Internat à l'école primaire*, les douze (12) compétences professionnelles<sup>1</sup> sont évaluées de manière certificative.

1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Concevoir des situations d'enseignement apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés, et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce en fonction des élèves concernés.
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

## **3. ATTITUDES PROFESSIONNELLES**

---

<sup>1</sup> Les chiffres correspondent aux compétences telles que décrites dans le document : *La formation à l'enseignement, les orientations, les composantes professionnelles*.

Les attitudes professionnelles sont également commentées et évaluées dans le cadre de ce stage. Elles sont présentées en détail dans le guide général de stage.

#### **4. INTENTIONS DU COURS**

Ce stage se déroule à la session d'automne de la quatrième (4<sup>e</sup>) année et a une durée de douze (12) semaines consécutives.

À l'intérieur de cette période, la personne stagiaire doit assumer progressivement la prise en charge de la classe complète et la responsabilité entière d'une classe, sous la responsabilité de la personne enseignante associée, tout en s'intégrant à l'équipe-école et à la vie de l'école. Il s'agit d'au moins trente-cinq (35) jours entiers, dont quatre (4) semaines consécutives (vers la fin du stage). Ce stage se révèle important considérant qu'il prépare à l'insertion professionnelle. Il permet à la personne étudiante de préciser et consolider sa posture professionnelle.

Ce dernier stage s'inscrit dans une continuité où la personne stagiaire, au fil des quatre (4) années de formation à l'enseignement, développera de manière progressive les compétences et les attitudes professionnelles nécessaires à l'exercice de sa profession.

#### **Gestes et comportements attendus**

##### **Milieu universitaire**

- Participer à la rencontre collective et aux séminaires prévus à l'horaire à l'Université;
- Vérifier régulièrement ses courriels UQTR afin de connaître les diverses informations sur le déroulement du stage et afin d'être en mesure d'y donner suite avec promptitude;
- Déposer les travaux à remettre sur le portail de cours ou envoyer par courriel à la personne superviseure (selon la modalité convenue), au fur et à mesure;
- Aviser le plus rapidement possible la personne superviseure lorsqu'un problème important se présente ou lors d'une absence (personne stagiaire ou enseignante);
- Faire approuver par la personne superviseure toute modification au cadre préétabli;
- Conserver une photocopie ou une copie numérique de la grille d'observation et d'évaluation de la personne enseignante associée.

##### **Milieu scolaire**

- Rencontrer la personne enseignante associée pour discuter des objectifs de formation du stage, des attentes respectives, de l'agenda et des modalités de réalisation du stage;
- Rencontrer la direction d'école si cela s'avère possible (ou autre personne ressource déléguée);
- Participer activement à la vie quotidienne de la classe et prendre conscience des modalités de fonctionnement de la personne enseignante associée;
- Observer et analyser les situations d'enseignement-apprentissage pilotées par la personne enseignante associée;

- Concevoir et planifier à l'écrit des situations d'enseignement-apprentissage en intégrant les principes didactiques et pédagogiques acquis jusqu'à ce jour, et en tenant compte de la réalité de la classe d'accueil et des élèves qui la composent;
- Soumettre ses planifications écrites idéalement 48 heures à l'avance à la personne enseignante associée;
- Prendre la charge complète du groupe-classe (après avoir convenu des modalités avec la personne enseignante associée) :
  - en pilotant des situations d'enseignement-apprentissage et en enseignant idéalement chacune des matières au programme;
  - en évaluant la progression des élèves dans les compétences et savoirs au programme;
  - en assurant une gestion pédagogique et disciplinaire de la classe.
- Participer aux diverses activités et tâches placées sous la responsabilité de la personne enseignante associée;
- Effectuer quotidiennement, autant que possible avec la contribution de la personne enseignante associée, une analyse réflexive (objectivation) de sa pratique et des principaux événements de la journée afin d'en dégager toute la signification possible et des pistes de réinvestissement pour les journées suivantes;
- S'intégrer à l'équipe-école et à la vie de l'école.

## 5. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

Selon les consignes sociosanitaires de la santé publique, il est toujours possible que les activités d'enseignement basculent à distance au cours de la session. Le cas échéant, afin de favoriser le bon déroulement des activités d'enseignement à distance, l'UQTR demande aux étudiant(e)s d'avoir accès aux ressources suivantes :

- Ordinateur muni d'une caméra et d'un microphone;
- Accès à internet, idéalement de 10Mb/s ou plus;
- Accès aux applications (Zoom, Teams, etc.) requises dans le cadre de leur cursus.

### 5.1 Veuillez cocher la case ci-dessous si le cours est à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

- Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

<i>Dates des rencontres</i>	<i>Contenu sommaire peut être sujet à changement</i>	<i>* Type d'interaction: en présentiel, en comodal, à distance en mode synchrone, à distance en mode asynchrone</i>
<b>Rencontre collective : 23 avril 2021 en avant-midi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations pédagogiques et organisationnelles relatives au stage IV</li> </ul>	<b>À distance en mode synchrone</b>

<b>Séminaire 1 :</b> <b>10 septembre 2021 en</b> <b>avant-midi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expression des attentes de la personne superviseure et des personnes stagiaires</li> <li>• Présentation de la personne superviseure et des personnes stagiaires ainsi que des divers documents nécessaires au stage</li> </ul>	<i>En présentiel ou selon les contraintes de la santé publique, à distance en mode synchrone ou asynchrone</i>
<b>Séminaire 2 :</b> <b>10 septembre 2021 en</b> <b>après-midi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à l'expérience de stage</li> <li>• Exploration du cahier de préparation, du cahier de recherche de solutions et du cahier de découverte de ma posture</li> </ul>	
<b>Stage :</b> <b>13 septembre au 3</b> <b>décembre 2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage en milieu de pratique</li> <li>• 12 semaines, prise en charge de 35 journées, dont 4 semaines complètes consécutives</li> <li>• 2 visites de supervision</li> </ul>	<i>Accompagnement = À distance en mode asynchrone et synchrone</i> <i>Visites de supervision = Priorité à la supervision en présentiel ou, selon les contraintes de la santé publique, supervision à distance en mode synchrone ou asynchrone</i>
<b>Séminaire mi-stage :</b> <b>22 octobre 2021 en</b> <b>après-midi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coanalyse des situations de stage</li> <li>• Retour sur le cahier de préparation, le cahier de recherche de solutions et le cahier de découverte de ma posture</li> </ul>	<i>En présentiel ou, selon les contraintes de la santé publique, à distance en mode synchrone</i>
<b>Séminaire final ou</b> <b>rencontres individuelles :</b> <b>10 décembre 2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectivation de son séjour dans le milieu scolaire</li> <li>• Identification des pistes de réinvestissement en vue de l'insertion professionnelle</li> </ul>	<i>En présentiel ou, selon les contraintes de la santé publique, à distance en mode synchrone</i>
<b>Date d'abandon sans échec : 22 octobre 2021</b>		
<b>Semaine de travaux et d'études à l'université : 25 au 29 octobre 2021</b>		
<b>Les stagiaires n'ont pas de semaine de travaux et d'études.</b>		

\* La répartition doit être conforme au seuil minimal d'interactions et d'échanges en mode synchrone entre l'enseignant-e et ses étudiants établi par le comité de programme concerné.

Des séances prévues en présentiel pourraient basculer à distance en fonction des consignes sociosanitaires en vigueur.

N.B. : Ce calendrier est donné à titre indicatif. La personne chargée de cours pourra l'adapter au rythme du groupe et suggérer des éléments complémentaires, selon les besoins. Les détails des lectures à effectuer pour chacun des cours seront donnés au cours de la session.

## 6. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

- > Séminaires;
- > Stage dans le milieu scolaire;
- > Accompagnement au moyen de rétroactions sur les travaux réalisés en cours de stage;
- > Échanges et rencontres individuelles.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

Les références fournies lors des cours précédents demeurent pertinentes pour ce stage.

## 8. FICHE D'ÉVALUATION

Le *Guide général du stage IV*, la *Description des cahiers de stage* et les *Outils d'aide à la réalisation des tâches des cahiers de stage* doivent être considérés comme les outils de référence venant préciser l'ensemble des modalités liées au cours stage *Internat à l'école primaire*.

### Détail des éléments d'évaluation

**L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).**

Afin de satisfaire aux exigences de l'UQTR, la personne stagiaire de stage IV doit se voir attribuer une appréciation « satisfaisante » pour les douze (12) compétences professionnelles évaluées.

Des lacunes importantes sur le plan des attitudes professionnelles, un manquement au code d'éthique de la personne stagiaire en enseignement, un lien de parenté non déclaré ou l'échec à l'une ou l'autre des compétences entraînent automatiquement l'échec au cours stage.

Le fait d'indiquer dans les commentaires que la personne stagiaire éprouve des difficultés ne la place pas nécessairement en situation d'échec, mais indique que des défis importants sont à relever.

En cas d'abandon ou d'échec au stage, la personne stagiaire devra faire une demande de reprise au Comité de reprise de stage du BÉPEP, afin de commencer un processus de Consolidation des compétences, en vue d'une éventuelle reprise du stage l'année suivante. Les stages II, III et IV ne peuvent être repris qu'une seule fois.

### Traces pour appuyer le jugement évaluatif

La personne superviseure porte un jugement sur le niveau de développement des compétences à partir de ses observations, des échanges qu'elle a eus avec la personne stagiaire et avec la personne enseignante associée, des travaux remis par la personne stagiaire, etc. Elle évalue si ces éléments démontrent une réponse aux attentes satisfaisante (Succès-S) ou insuffisante (Échec-E), pour chacune des 12 compétences.

Outre les supervisions de stages, le cahier de préparation, le cahier de recherche de solutions et le cahier de découverte de ma posture, développés par la personne stagiaire permettent d'appuyer le jugement final du niveau de développement des compétences.

	Cibles	Tâches attendues
CAHIER DE PRÉPARATION	Prendre des décisions éclairées et organiser son travail pour soutenir la progression des élèves	→ Portrait de classe → Agenda de stage argumenté → Planifications écrites

CAHIER DE RECHERCHE DE SOLUTIONS	Analyser des situations éducatives (seul·e et avec d'autres) et réajuster son action à l'aide de ressources	→ Analyses de pratique → Projet personnel
CAHIER DE DÉCOUVERTE DE MA POSTURE	Se situer et se définir comme professionnel·le, dans l'univers de l'enseignement	→ Portrait de soi → Cibles de développement professionnel → Possible analyse de la communication orale ou écrite → Portrait de la dynamique du milieu de stage → Bilan d'expérience du stage actuel

Les différents cahiers sont à remettre progressivement pendant le stage. De plus, prendre note que les dates et autres spécifications quant aux travaux peuvent varier d'une personne superviseure à l'autre.

### **Retards dans la remise des travaux**

Le retard dans la remise des travaux entraîne automatiquement une pénalité en ce sens que le respect des échéanciers fait partie de l'évaluation du stage, pouvant mener jusqu'à l'échec des compétences 11 ou 12. Des retards répétitifs dans le dépôt des travaux exigés sur le portail étudiant ou dans la remise à la personne enseignante associée des outils nécessaires à l'enseignement peuvent entraîner le retrait de la personne stagiaire de son milieu de stage.

### **Qualité de la langue**

L'ensemble du stage est soumis à l'évaluation de la qualité de la langue orale et écrite. Si la personne superviseure constate que la personne stagiaire manifeste des difficultés importantes en français, elle peut exiger que la personne stagiaire réalise l'analyse de ses erreurs.

### **Présences aux séminaires de stage**

La présence aux séminaires est obligatoire puisqu'elle fait partie de l'évaluation du stage (C11 et C12). En cas d'absence non justifiée par un billet médical ou par une démonstration de force majeure à l'un ou l'autre des séminaires, la personne stagiaire ne pourra pas partir en stage sans avoir au préalable pris entente avec la personne superviseure (et la personne responsable pédagogique des stages, si cela est pertinent), notamment quant aux travaux compensatoires à réaliser. L'absence non justifiée par un billet médical ou par une démonstration de force majeure au dernier séminaire entraîne également ce type d'impasse.

### **Présence dans la classe du milieu de stage**

La présence de la personne stagiaire en classe en tout temps est exigée. Elle doit prévenir la personne enseignante associée de toute période d'absence et en informer la personne superviseure le plus tôt possible. Au-delà d'une journée d'absence pour des raisons de santé, un billet médical est demandé et la reprise des journées de stage suivantes est imposée. Les modalités de reprise seront déterminées conjointement par la personne superviseure et la personne enseignante associée.

En stage IV, la personne stagiaire peut participer à des formations avec la personne enseignante associée. Au-delà de trois journées de formation pendant les jours de classe (hormis les journées pédagogiques), la reprise des journées de stage suivantes est imposée. Aussi, au-delà de cinq journées pédagogiques prévues au calendrier de stage, une reprise des journées de stage est exigée. Ici encore, les modalités de reprise seront déterminées conjointement par la personne superviseuse et la personne enseignante associée.

### **Barème de notation**

La personne stagiaire ne pourra pour aucun motif reprendre un stage réussi. L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

**La date limite pour l'abandon du stage sans mention d'échec est le 22 octobre 2021.**

Tout changement de date prévu à la fiche d'évaluation doit se faire avec l'accord des deux tiers (2/3) des étudiants inscrits au cours-groupe.

### **Autres indications relatives à l'évaluation**

Aucun examen de compensation ne peut être fait dans le cadre du stage.

La réussite du cours stage est conditionnelle à la réussite du TECFEE même si les objectifs de ce stage sont atteints.



## 9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer:

[PED1042 – Stage IV : Internat à l'école primaire](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

[http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte\\_reglements.shtml](http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_reglements.shtml)

[http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte\\_politiques.shtml](http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_politiques.shtml)

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Politique départementale des examens de compensation](#)